



La crise du COVID-19 nous rappelle l'urgence d'avoir un syndicalisme fort.

Dès le 14 mars, Solidaires, sur l'initiative du Sud Education et Sud Rail, s'est affairé à créer un numéro vert pour accompagner et aider au mieux les travailleurs et travailleuses durant cette période. Entre la mise en place des outils (informatiques, juridiques, de communication...), la sollicitation des militant-e-s, leur formation et l'attente officielle de l'autorisation, il a suffi de 10 jours. Depuis, tous les jours, Solidaires reçoit des centaines d'appels de salarié-e-s issu-e-s de tous les domaines d'activités (du précaire travaillant dans une grande entreprise, de cadres en CDI en passant par des travailleurs indépendants...). Le besoin d'accompagnement syndical dans cette crise s'est révélé nécessaire pour nombre d'entre eux.

Tous les jours, plus de 70 militant-e-s syndicaux de Solidaires se relaient pour tenir les permanences téléphoniques : écouter, expliquer les différents droits (du chômage partiel, à la garde d'enfant, en passant par les conditions du télétravail jusqu'aux droits d'alerte et de retrait), rassurer. Puis nous remontons les informations, faisant suivre les situations les plus compliquées auprès de syndiqué-e-s plus compétent-e-s. Chaque travailleur et travailleuse qui appelle à une réponse adaptée à sa situation.

Tenir ces permanences permet d'être au plus près des conditions de travail de l'ensemble des secteurs. Sans surprise, l'abus des grandes entreprises en temps quotidien se poursuit en temps de crise. Par exemple, le non-respect des mesures d'hygiène à Amazon contribue à la mise en danger de ses employé-e-s et à la propagation du virus. A McDo, les précaires en chômage partiel se voient refuser leur salaire complet (le salaire est assuré à 84% par l'Etat et les 16% restants sont au bon vouloir de l'employeur...). D'autres patrons menacent de licenciement si les salarié-e-s ne se rendent pas sur leur lieu de travail. Certain-e-s profitent de la situation pour s'asseoir sur le droit du travail, alors que les employé-e-s sont en télétravail à 35h, ils exigent de ne poser aucune journée de vacances après le confinement. Un autre peu scrupuleux, ne paye pas le salaire de son employée et de surcroît ne l'a pas non plus déclaré en chômage partiel... ce qui met la personne dans une situation financière intenable. Les employé-e-s payé-e-s à 50% par des primes d'objectifs, variables tous les mois, ne savent pas quoi faire pour préserver au mieux un salaire de misère, etc. Encore une fois, les précaires et les femmes sont les plus touché-e-s dans les crises. L'accompagnement syndical est donc primordial pour défendre les conditions de travail et de vie de chacun-e.

Ces permanences téléphoniques font entendre au bout du fil, l'inquiétude, la pression subie, la vulnérabilité des salarié-e-s. Au début de la conversation, certain-e-s taisent le nom de l'entreprise car ils ont peur des conséquences de leur appel. C'est l'occasion plus que jamais de rappeler notre rôle. On constate toute la pression exercée par des patrons, la peur d'une répression que pourrait subir un-e salarié-e si un syndicat venait pointer le bout de son nez. Cela nous rappelle la nécessité d'un syndicalisme de masse et omniprésent.

De l'appel du salarié à sa résolution, ces permanences téléphoniques sont enrichissantes et facile à mener. En effet, nous ne sommes pas seul-e-s, mais accompagné-e d'une équipe solide, pouvant s'appuyer sur les compétences des un-e-s et des autres, même dans les situations les plus complexes. Ce travail syndical est efficace grâce à une bonne organisation et par le déploiement d'une énergie collective avec l'engagement de nombreux militant-e-s ayant le temps de s'impliquer et animé-e-s par l'urgence de la situation. Nous avons ici les outils d'un syndicalisme fort au niveau national. Cependant, en dehors de la crise et particulièrement au niveau local, le travail quotidien des syndicalistes est souvent lourd à mener. Une des causes est le manque de militant-e-s. Cette situation nous questionne : comment rendre le syndicalisme plus puissant ?

La plupart des personnes qui appellent ne sont pas syndiquées. A l'image des salarié-e-s français-e-s, seulement 11% d'entre eux sont syndiqué-e-s (division par 4 en 40 ans, le taux moyen dans l'Union Européenne est de 23%). Ainsi, la défense des travailleurs et travailleuses repose sur des militant-e-s dont l'investissement est de plus en plus lourd. La crise fera-t-elle évoluée cette situation ? Qu'en sera-t-il demain des luttes et des mouvements sociaux ? Que défendons-nous ? Sur quels combats notre énergie doit-elle se porter ? Cette crise révèle le caractère existentiel du syndicalisme. Nous devons tirer les leçons de cette période historique. Au risque de louper le coche d'un réveil attendu et rester dans les mêmes constats. L'après confinement verra certainement une accentuation de la casse du droit du travail. Mais, les derniers mouvements sociaux ont fait plier le gouvernement : aujourd'hui, si l'Etat a mis en place des mesures sociales, a reporté les réformes sur les retraites et le chômage c'est grâce à cette forte mobilisation. Cette nouvelle crise, sanitaire, sociale, écologique et économique, nous rappelle encore une fois l'urgence d'avoir un syndicalisme fort tant au niveau national qu'au niveau local pour faire éclore un monde post-capitalisme.

Témoignage d'une professeure de français en temps de confinement : La continuité pédagogique, de quoi ?

Notre cher ministre l'a annoncé haut et fort dans tous les médias, alors que la France se préparait au confinement, les professeurs sont prêts pour la continuité pédagogique et depuis longtemps, tout a été mis en œuvre pour donner des cours à distance dans les meilleures conditions possibles.

De quoi ? Ah bon... Pas dans mon établissement en tout cas, pas dans celui d'à côté non plus ni dans celui de mon ami collègue à Besançon, ni dans les rectorats, ni à l'université ni dans les écoles primaires du quartier...mais les professeurs sont prêts ! A quoi ? On aimerait le savoir et les injonctions s'égrènent au fil des jours, se contredisent, s'accumulent dans une incohérence des plus ubuesque, autant de preuves de la préparation rigoureuse de notre ministère et de la haute compétence de nos représentants politiques en cette période de crise sanitaire sans précédent. « Les professeurs sont préparés depuis longtemps aux cours à distance ou pas » mais le gouvernement est prêt !

La première semaine, on nous demande de remplir les cours en ligne, de suivre l'emploi du temps, de nous montrer modernes, technologiques, à l'écoute et disponibles pour nos élèves en utilisant tout un panel de plateformes numériques vantées par Nathan, Belin, Hachette : Discord, visio-conférence sur Zoom, pad sur l'ENT, groupe whatsapp, classe virtuelle du CNED, etc..Le corps enseignant est alors plongé dans un tourbillon nerveux et frénétique, Quoi ? Où ? Quand ? Pourquoi ? Il s'affuble de devoirs, éprouvant les nerfs à ouvrir tel ou tel document, à corriger des photos un peu floues prises avec le portable, en tentant de convertir un fichier HEIC en fichier JPEG et en renvoyant individuellement le travail à l'élève avec un message personnalisé d'encouragement. Les surenchères d'utilisation de plateformes et logiciels vont bon train, chacun y va de sa petite trouvaille informatique et révolutionnaire, on remplit à craquer les cahiers de texte électroniques, on donne des devoirs régulièrement pour montrer à la direction que nous sommes des agents compétents et intègres de l'Education Nationale...

La deuxième semaine arrive déjà à grands pas et la direction devient le porte-parole des familles, « c'est trop », « on est perdu », « les élèves sont débordés », « on ne sait plus où aller », « chaque professeur a un canal de communication différent, ça part dans tous les sens ». La deuxième semaine a sonné l'heure de la tempérance et du calme après la tempête. Il faut que vous ménagiez vos élèves, que vous mettiez moins de contenu de cours, moins de devoirs et que chacun revienne au bon vieux cahier de texte électronique pour garantir une meilleure lisibilité pour les familles et c'est dans les vieux pots qu'on fait les meilleures sauces et j'en passe...

Et puis est arrivée la troisième semaine, la solitude, la peur de nos élèves, le désarroi que nous, agents doubles de l'éducation nationale, devons guérir. Il faut rassurer l'élève, lui demander des nouvelles, montrer que l'on est là pour lui, les professeurs principaux doivent faire le bilan de la classe. Mais le problème est le suivant : sur une classe de 25 élèves, seule une poignée d'élèves donne signe de vie. Certains n'ont pas d'ordinateur, certains ont une mauvaise connexion, d'autres n'ont qu'un portable. Les CPE et personnels de direction sont aux abois, il faut appeler les « autruches » du web et répondre aux multiples interrogations de familles dans la panique. Il faut pointer les élèves sans ordinateur, récupérer les cours de professeurs, les imprimer et les envoyer par la poste aux élèves si la poste fonctionne encore...On ne sait pas...En somme, nous étions prêts !

Ce constat faisant son bonhomme de chemin, l'inégalité technologique se calquant à la perfection sur l'inégalité sociale en la catalysant même (cf : interview de Pierre Périer dans le café pédagogique), les élèves en décrochage définitivement perdus de vue, les bons élèves continuant à envoyer régulièrement leurs travaux, le pourcentage d'un bon lycée de centre-ville réputé pouvant avancer que seuls 40 élèves sur 1000 ne sont pas connectés alors que dans mon petit collège REP de moyenne ville peu dynamique,

Témoignage d'une professeure de français en temps de confinement : La continuité pédagogique, de quoi ?

sur 97 élèves, j'ai récupéré 45 travaux qui correspond également au nombre d'élèves avec lesquels je suis en contact et avec lesquels je dois communiquer régulièrement, individuellement soit environ 46 % des élèves avec donc une perte de 54 %. Sans être mathématicienne dans l'âme, je suis loin d'arriver au 8% de perte avancé par notre ministre Blanquer, chiffre annoncé très tôt avant même qu'un recensement sérieux eut pu être fait, de là à avancer que ce chiffre est fantôme et pur mensonge, il n'y a qu'un pas que, en bon fonctionnaire d'état qui fonctionne, je ne franchirai pas.

Et puis arrive l'annonce de la suppression des épreuves écrites des examens du baccalauréat et du DNB. On ne doit pas par ailleurs évaluer les élèves pendant la période de confinement car ce n'est pas juste, ce n'est pas égalitaire vis-à-vis des élèves englués dans l'isolement numérique. Mais que l'on puisse être rassurés, nous pourrions satisfaire notre soif inextinguible de notation en ayant la possibilité d'évaluer leurs compétences informatiques en téléchargeant Pix orga, sur le site de la DANE, un logiciel conçu récemment pour l'occasion et en tapant le code que l'on trouvera en bas du fichier envoyé sur une autre plateforme etc...

Lorsque l'on prépare ses élèves de première à l'épreuve orale d'EAF qui, elle, est maintenue " pour l'instant ", les injonctions sont là encore contradictoires, il faut préparer 15 textes au lieu de 20, jusqu'à présent on est bon, mais il ne faut rien apprendre de nouveau à nos élèves. Or, au mois de mars, il ne me semble pas indécent de ne pas encore avoir travaillé 15 textes avec ses élèves. Il le faut mais il ne le faut pas! Très bien.

Et dans « continuité pédagogique », il y a « pédagogie », qu'en est-il de la pédagogie dans cette affaire ? De la continuité, nous avons d'ores et déjà quelques éléments de réponses, mais un lien véritablement pédagogique et efficace peut-il s'inscrire dans ce rapport purement informatique avec l'élève ? Répondre oui à cette dernière réponse arrangerait bien les affaires de notre ministre qui non content de mettre en application le premier axe de sa réforme de l'école de la confiance à la faveur de la crise du COVID à savoir la suppression des épreuves ponctuelles d'examen du baccalauréat au profit d'une évaluation à 100 % en contrôle continu pourrait bien faire appliquer un deuxième axe non moins important la substitution de l'enseignant et de sa liberté d'initiative pédagogique au profit d'un logiciel informatique plus intelligent et donc plus performant. Le professeur n'est plus qu'un exécutant, il n'est plus garant de son savoir. Alors, il est vrai que les bons élèves appliqués et respectueux avancent vite car ils ne perdent pas de temps avec le professeur qui tente de faire taire un élève perturbateur, il ne perd plus de temps avec les aléas du réel qui font que dans un établissement la durée du cours est vite rongée par un surveillant qui vient apporter une information, par l'alerte attentat, par l'intervention de la gendarmerie pour sensibiliser les jeunes aux dangers des drogues etc... Tout ce qui fait en d'autres termes notre apprentissage de la vie en société et la prise de connaissance des besoins d'une organisation tel qu'un établissement scolaire. Alors oui, pour ces élèves en question l'échange se fait « efficacement » et on voit bien déjà que cet adjectif est sujet à caution mais pour les autres c'est-à-dire dans mon cas pour 54 % de mes élèves c'est râpé ! Comment penser cette nouvelle forme de « pédagogie » hors sol, sans la présence, l'éloquence du professeur, sans la notion de groupe-classe dont les interactions sont également source d'apprentissage, à l'heure où l'oral est mis au centre des apprentissages en français, comment apprendre face à un ordinateur ! L'école c'est un vecteur de savoir mais la mission du pédagogue est triple, il s'agit d'enseigner à l'élève certes un contenu de connaissances mais également un savoir-faire et un savoir-être. Comment enseigner et en particulier ces deux derniers domaines à travers des tuto de cours d'EPS ou d'expérience de physique-chimie ? On comprendra aisément que substituer un logiciel à un professeur coûtera moins cher au gouvernement en heures postes. Le bilan de cette période de confinement sera donc enrichissant à plus d'un titre pour répondre plus tard aux ambitions d'innovation pédagogique du ministère via le numérique.

Et pendant ce temps... Que faisons-nous ? Comme vous l'avez compris on cueille des fraises à l'instar des infirmiers pour lesquels selon un ministre la meilleure prime qu'on puisse leur attribuer c'est de respecter les gestes barrière. Et oui, ça ose tout, c'est à cela qu'on les reconnaît paraît-il ! Là encore, les personnels de direction ne sont pas méprisés dans leur fonction vitale en cette période de crise. Et enfin, ce que nous aura appris cette période inédite et cauchemardesque, c'est que ce qui fait tourner le pays aujourd'hui ce ne sont pas les traders ni les hommes politiques incompetents qui s'emmêlent les pieds dans le tapis, mais ce sont bien ces gilets jaunes, infirmier-e-s, routier-e-s, caissier-e-s, aide soignants récemment encore dans les rues pour dénoncer leurs conditions de travail déplorable. Ce sont les liens solidaires qui ont pu se tisser entre voisins dans un quartier. C'est le syndicalisme qui a pu défendre les droits des travailleurs et travailleuses. Tout cela fera-t-il réfléchir notre gouvernement ? Rien n'est moins sûr mais peut-être constituera-t-il l'amorce ou le prolongement d'une prise de conscience citoyenne dont la lutte syndicale est un moyen d'y répondre.

Nous contacter

Sud Éducation, 3-5 rue Jean Godris,
80000 AMIENS
Mail : somme@sudeducation.org
www.sudeducation-somme.org
Facebook : SUD Éducation Somme - 80
Portable : 06 07 05 76 67
Permanence le jeudi de 14h à 17h,
3-5 rue Godris (centre ville) Amiens

éducation
Sud80

EXPRESSION DE SUD EDUCATION SOMME
3-5 RUE JEAN GODRIS,
80000 AMIENS

AMIENS PPDC

P7

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Bulletin bimestriel du syndicat Sud-Éducation 80 imprimé au siège du syndicat. CPPAP 0920 S 07511 Dépôt légal Amiens centre de tri. – Directeur de publication : Bertrand Hansart. Dispensé de timbrage. Prix au numéro : 1,5€. Abonnement : 10 €/an. ISSN 2430-1655

Déposé le : ??/??/2020

A distribuer avant le : ??/??/2020

CORONAVIRUS AU TRAVAIL

DROIT DE RETRAIT

SÉCURITÉ

SANTÉ

PROTECTIONS

 **N° VERT** **0 805 37 21 34**
APPEL GRATUIT

**DES SYNDICALISTES
RÉPONDENT À VOS QUESTIONS**

7j/7 DE 9H À 19H

Union
syndicale
Solidaires

